



Appels à projets « Végétalisation et adaptation climatique »

Service public de Wallonie **agriculture ressources naturelles environnement**

Accès à la base de données documentaire

Objectif de la base de données documentaire

L'objectif de la base de données est de mettre à disposition des communes, des auteurs de projets et plus largement de toute personne intéressée par les thématiques traitées par les appels à projet, des guides, fiches techniques, documents de projets et autres documents pertinents pour vos propres projets.

Elle est logée sur un site **Sharepoint**, accessible aux personnes internes et externes au SPW. Sharepoint permet de partager des sites avec des personnes externes au SPW afin de collaborer avec elles.

Le document présent explique la procédure à suivre par les personnes externes au SPW pour accéder à cette base de données documentaire.

En pratique

Plusieurs scénarios peuvent se présenter pour qu'une personne externe au SPW puisse accéder à la BDD.

Rendez-vous sur le [Portail de la Biodiversité en Wallonie](#), dans l'onglet **Agir**, [Appels à projets végétalisation](#), et dans le sous-onglet **Documentation**. Et **cliquez sur le lien** pointant vers la BDD :

[Accès à la base de données documentaire](#)

Vous êtes alors renvoyé vers le site Sharepoint où est logée la BDD et, si vous ne l'avez pas encore fait, vous devez demander l'accès à la BDD en **cliquant sur « Demander l'accès »** :

Désolé... Vous n'y avez pas accès.

Merci de m'octroyer l'accès.

[Demander l'accès](#)

L'équipe végétalisation reçoit alors une demande d'accès, la valide et vous en êtes **averti par mail**. *Pensez à vérifier vos spams/courriers indésirables.*

Ensuite, vous pouvez cliquer sur le lien du mail confirmant l'accès OU sur le lien présent sur le portail biodiversité (entouré en rouge sur l'image ci-dessus).

Différents scénarii sont alors possibles.

Scénario 1. En tant qu'utilisateur externe invité, vous possédez un compte Microsoft ET vous vous êtes déjà connecté à la plateforme 365 du SPW avant avril 2021

Rien ne change pour vous. Vous continuez à accéder directement à la BDD via le lien.

Scénario 2. En tant qu'utilisateur externe, vous possédez un compte Microsoft MAIS vous ne vous êtes jamais connecté à la plateforme 365 du SPW

En cliquant sur le lien, une nouvelle fenêtre s'ouvrira dans votre navigateur web vous demandant d'accepter la révision des autorisations. Vous devez en effet accepter que le SPW accède au nom, à l'adresse électronique et à la photo de votre compte Microsoft pour pouvoir accéder au site partagé.

Après avoir cliqué sur le bouton **« Accepter »**, vous accédez directement à la BDD. Cette acceptation des révisions ne vous sera demandée qu'une seule fois, lors de votre première connexion.

Microsoft
Service public
SPW

Révision des autorisations

noel.noel@onmirosoft.com

Cette ressource n'est pas partagée par Microsoft.

L'organisation noel souhaite :

- ✓ Vous connecter
- ✓ Lire votre nom, adresse e-mail et photo

Vous devez accepter uniquement si vous faites confiance à noel. En acceptant, vous autorisez cette organisation à accéder à vos données et à les traiter pour créer, contrôler et administrer un compte en fonction de ses stratégies. noel n'a fourni aucun lien vers sa déclaration de confidentialité pour vous permettre de l'examiner. noel peut journaliser des informations sur votre accès. Vous pouvez supprimer ces autorisations à l'adresse <https://myapps.microsoft.com/noel.noel@onmirosoft.com>

Annuler Accepter

Scénario 3. En tant qu'utilisateur externe, vous ne possédez pas de compte Microsoft ET vous voulez accéder à un site SharePoint (que l'invitation soit nouvelle ou pas)

En cliquant sur le lien de la BDD, une nouvelle fenêtre s'ouvrira dans votre navigateur web, vous proposant de vous envoyer un **code** pour que vous puissiez vous connecter. Cliquez sur le bouton « **Envoyer le code** ».

Un mail est alors envoyé à l'adresse électronique mentionnée dans le message. Ce mail contient un **code d'activation**. *Si vous ne recevez pas le mail dans votre boîte de réception après quelques minutes, vérifiez vos spams/courriers indésirables.*

Microsoft

██████████@gmail.com

Se connecter

Nous enverrons un code à ██████████@gmail.com pour vous connecter.

Envoyer le code

Copiez le code du mail. Ce **code** est valable durant 30 minutes et vous permettra de rester connecté pour une durée de 24h.

nocl (via Microsoft) <account-security-noreply@accountprotection.microsoft.com>
À moi

nocl

Code de vérification du compte

Pour accéder aux applications et aux ressources de nocl, utilisez le code ci-dessous pour la vérification du compte. Le code ne fonctionnera que pendant 30 minutes.

Code de vérification du compte :

17953447

Si vous n'avez pas demandé de code, vous pouvez ignorer cet e-mail.

Retournez ensuite dans votre navigateur internet et **entrez le code reçu**.

Cliquez sur « **Se connecter** ».

Wallonie
service public
SPW

<██████████@gmail.com>

Entrer le code

Nous venons d'envoyer un code à ██████████@gmail.com

Entrer le code

Se connecter

Microsoft

dev1.no2cl@gmail.com

Révision des autorisations

nocl nocl.onmicrosoft.com

Cette ressource n'est pas partagée par Microsoft.

L'organisation nocl souhaite :

- ✓ Vous connecter
- ✓ Lire votre nom, adresse e-mail et photo

Vous devez accepter uniquement si vous faites confiance à nocl. En acceptant, vous autorisez cette organisation à accéder à vos données et à les traiter pour créer, contrôler et administrer un compte en fonction de ses stratégies. nocl n'a fourni aucun lien vers sa déclaration de confidentialité pour vous permettre de l'examiner. nocl peut journaliser des informations sur votre accès. Vous pouvez supprimer ces autorisations à l'adresse <https://myapps.microsoft.com/nocl.onmicrosoft.com>

Annuler

Accepter

Acceptez maintenant le message de révision des autorisations. Vous devez en effet accepter que le SPW accède au nom, à l'adresse électronique et à la photo de votre compte mail pour pouvoir accéder au document partagé. Cette révision ne vous sera demandée que lors de la première connexion.

Vous accédez maintenant à la BDD.

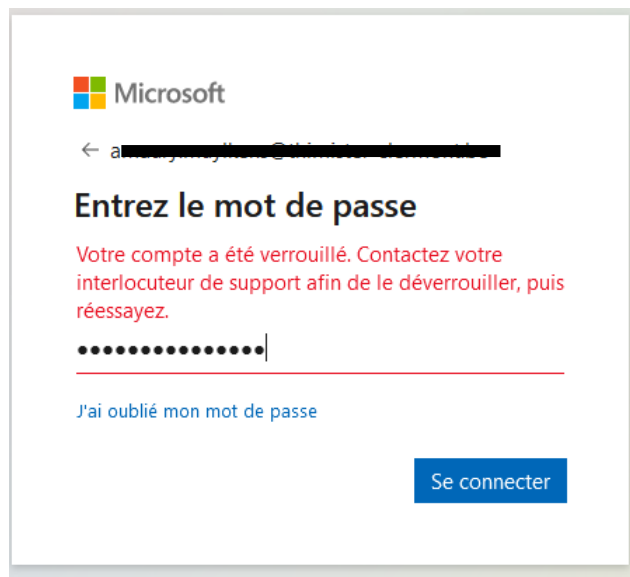


Remarque

Sans connexion à la BDD pendant un certain temps, votre compte invité risque d'être **verrouillé**, c'est-à-dire désactivé, voire supprimé. Veillez bien à consulter la BDD de temps en temps (environ une fois par mois suffit).

Scénario 4. En tant qu'utilisateur externe, vous ne possédez pas de compte Microsoft ET vous voulez accéder à un site SharePoint (que l'invitation soit nouvelle ou pas), mais votre compte est verrouillé

Il est possible qu'au moment d'entrer le mot de passe reçu par mail, le message suivant apparaisse : « *Votre compte a été verrouillé. Contactez votre interlocuteur de support afin de le déverrouiller, puis réessayez.* » Cela veut dire que votre compte externe a été soit désactivé, soit supprimé. Ça arrive lorsque vous ne l'avez plus utilisé depuis un certain temps et que vous n'avez pas répondu aux mails de demande de réactivation.



Si ce message s'affiche, prenez contact par mail avec l'équipe végétalisation via l'adresse vegetalisation.adaptation.climat@spw.wallonie.be en précisant l'adresse électronique avec laquelle vous voulez accéder à la BDD. Un collaborateur fera une demande de réactivation de votre compte.